

République Française



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE MARIAGE ET DE NON-OPPOSITION

En vue du mariage projeté entre les personnes désignées ci-dessous et qui doit être célébré **En Mairie de BOVES** (Somme)

Le Maire de THENNES (Somme) soussigné certifie que la publication de mariage :

ENTRE:

Madame **BEDROUNI Ouria** Profession : Delivery manager

Domicile: 27 Rue des Mésanges - THENNES

<u>ET</u>:

Monsieur RICHARD Benjamin

Profession: Mécanicien

Domicile: 27 Rue des Mésanges - THENNES

A été faite à la porte de la Mairie et sur le tableau d'affichage numérique du site internet, dès réception du courrier de publication le 11 Septembre 2025 ; et affiché pendant dix jours consécutifs conformément à l'article 63 du Code Civil et qu'il n'est survenu aucune opposition au mariage.

Fait à THENNES, le 25/09/2025 Le Maire et Officier d'état civil,

Philippe MAROTTE



A

www.thennes.fr